

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
Les asbl partenaires du projet	3
Remerciements	3
PRÉSENTATION DE L'OUTIL	4
Les pistes d'animation	6
La dynamique transversale aux animations	8
PISTES D'ANIMATION	9
Quotidien et société	10
Politiser des situations quotidiennes	14
Des moyens d'action politique	18
Qui dirige la Belgique ?	24
La lasagne politique belge	32
Le vote : comment, qui, quoi, pourquoi?	38
D'un besoin à l'expression de revendications	44
Et maintenant qu'est-ce qu'on fait?	48
RESSOURCES	52
Bibliographie	52
Outils d'animation	53
Autres	54

INTRODUCTION

Les multiples élections de 2024 approchant, nous souhaitions proposer un outil aux professionnel·les mais sans savoir exactement de quoi il serait fait... En effet, nous avions déjà produit plusieurs outils sur le sujet : Les couleurs politiques en Belgique (2019) pour décortiquer les idéologies à l'œuvre derrière les partis politiques, le fichier Enjeux des élections 2019 pour mettre en lumière des enjeux et éclairer de grands débats sociétaux et Le vote communal (2018) pour illustrer le système du vote communal. Cette fois-ci, nous souhaitions davantage nous ancrer dans la réalité d'un collectif et avons donc cherché des groupes de citoyen·nes pour discuter ensemble de « politique ». Nous avons préféré parler de « politique » que de parler « des élections ». Parler de politique est à la fois vague et concret. Assez vague pour inclure un nombre important de sujets et assez concret pour être intimement interpellé·es. Les élections sont un événement politique important du point de vue des institutions, cependant toute une partie des citoyen·nes du territoire sont mis de côté, n'ayant pas accès au vote. Nous avons donc voulu explorer la politique et le fait politique à partir des réalités de vie et du quotidien des personnes. S'intéresser aux autres moyens d'action politique qui existent et réfléchir à ce qu'on veut, pour nous et la société.

C'est vers deux associations que nous nous sommes tourné·es, Le Bataclan 🖰 et ADIF Infor-Femmes **i**, pour rencontrer deux groupes de personnes les fréquentant dans le cadre d'ateliers d'éducation permanente. Les ateliers ont démarré en avril 2023 pour se terminer en août.

Dans chacun des deux groupes, nous avons déterminé ensemble, au fil des discussions, les thèmes à aborder, ensuite des animations se sont dessinées. Ne pas suivre un cheminement précis prédéfini en amont des ateliers nous a permis de nous adapter aux envies et intérêts des groupes. Nous avons introduit le cycle d'animation par la même piste mais nous avons très vite pris des chemins différents en fonction des intérêts et préoccupations propres à chacun des deux groupes. L'outil propose donc des pistes variées dont certaines ont été menées dans les deux groupes.

Les échanges au sein des groupes se sont enrichis au fur et à mesure des ateliers. Les sujets abordés infusaient, devenaient de plus en plus concrets avec des questionnements de plus en plus poussés. La fin de l'été signait pour nous la fin des ateliers, mais nous avions beaucoup de matières qui auraient pu être autant de thématiques à approfondir. Cet outil peut donc aussi être utilisé comme point de départ d'une démarche plus longue visant à traiter en profondeur des sujets importants pour un groupe.

LES ASBL PARTENAIRES DU PROJET

Bataclan

Créé en 1976, Le Bataclan a pour objectif de promouvoir la prise d'autonomie, l'inclusion et le bien-être des personnes en situation de handicap, d'une façon globale, dans le respect des personnes et de leurs droits.



www.bataclan.be

ADIF Infor-Femmes

Implantée depuis 2002 dans le quartier de Cureghem à Anderlecht, l'association mène des projets et des actions visant à favoriser l'autonomisation et l'émancipation des personnes les plus fragilisées et éloignées de la vie sociale, culturelle, économique et politique.



inforfemmes.be

Cultures&Santé

L'asbl met en œuvre et soutient des actions visant la prise en compte et la réduction des inégalités sociales et de santé. Ces projets se réalisent avec les populations et avec les relais institutionnels de différents secteurs. Elle développe une expertise dans la réalisation d'outils pédagogiques et documentaires. Au travers de ceux-ci, l'association souhaite augmenter la puissance d'agir et l'esprit critique des populations dans un cadre d'animation collectif et multiculturel.



www.cultures-sante.be

REMERCIEMENTS

O Nous remercions chaleureusement les deux asbl partenaires, en particulier Julianne, Martine et Golven pour leurs présence, soutien et apports lors des ateliers et dans la réflexion sur l'outil. Leur relation de confiance créée avec les groupes ont facilité notre arrivée au sein de ceux-ci et favorisé une grande richesse dans les échanges.

Nous remercions grandement les participant·es des ateliers au Bataclan et à ADIF Infor-Femmes d'avoir accepté de discuter avec nous et d'être revenu·es séance après séance. Le contenu de chaque atelier s'élaborait sur base de leurs réflexions, témoignages et échanges. L'outil n'aurait pu voir le jour sans leur active participation.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont enrichi l'outil par leurs commentaires, réflexions et connaissances.

PRÉSENTATION

DE L'OUTIL

Objectifs

- S'intéresser et réfléchir ensemble au fonctionnement et à l'organisation politique de la société belge
- Parler de notre quotidien et politiser les problématiques rencontrées ou connues
- Réfléchir à la place et au rôle des asbl/collectifs dans la prise en compte des paroles des groupes et au soutien qu'elles peuvent apporter pour les faire entendre

- Dépasser les freins des groupes et des animateur·trices à parler « politique »
- Q Prendre conscience de la diversité des moyens d'action politique existants ici ou ailleurs
- Découvrir des politicien·nes et s'interroger sur leur profil et leur parcours
- Q Formuler des choix et revendications politiques

Destinataires

L'outil s'adresse aux professionnel·les et volontaires du monde associatif, de l'action sociale, de l'éducation et de la santé, soit :

- B Des groupes d'adultes présents dans les champs de l'alphabétisation, du social, de l'éducation permanente, de l'insertion socioprofessionnelle.
- B Des élèves et étudiant es des écoles du secondaire à partir de 14 ans et d'écoles supérieures (en particulier des filières de l'action sociale et de l'éducation).
- B Des équipes de professionnel·les ou volontaires travaillant dans le secteur du social, de l'éducation et de la santé.

Contenu a télécharger sur notre site



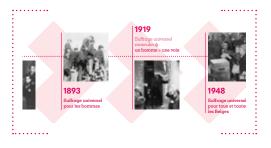
Un guide d'animation en format A4 de 54 pages



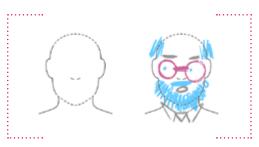
3 photos mettant en scène des moyens d'action



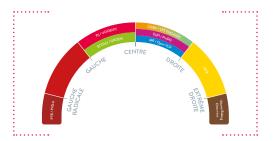
Q 8 arguments pour ou contre le vote obligatoire



Une ligne du temps du vote en Belgique



8 Une silhouette/portrait-robot qui permet d'élaborer le portrait-robot de politicien·nes



On hémicycle qui reprend les principaux partis avec leur couleur et leur positionnement droite/gauche

LES PISTES D'ANIMATION

Les pistes proposées dans ce quide ont été construites à partir d'un travail mené par deux groupes au sein d'ADIF Infor-Femmes et du Bataclan, durant 8 séances avec le premier (4 à 6 personnes, majoritairement des femmes en apprentissage du français) et 5 séances avec le deuxième (4 à 6 hommes en situation de handicap). Au travers de cette expérience, des retours et du regard critique du groupe, nous avons organisé et rédigé les pistes d'animation telles qu'elles sont proposées dans ce guide.

Voici quelques remarques préalables :

- Les pistes sont participatives et interactives. L'anim.1 ne doit pas être expert·e d'un sujet abordé. Chacune des pistes d'animation est suivie d'un renvoi vers des informations utiles pour l'animation.
- Les pistes sont des propositions. Selon le nombre de personnes présentes et leurs caractéristiques, l'anim. les adaptera à sa convenance.
- Les pistes peuvent être indépendantes les unes des autres ou constituer un cycle. Il n'est pas nécessaire de réaliser l'ensemble des pistes. En fonction des objectifs que l'anim. vise et des préoccupations et besoins du groupe, plusieurs portes d'entrée ou combinaisons sont possibles.
- Les pistes peuvent suivre un cheminement linéaire si vous avez le temps et l'envie de les réaliser toutes.

• Sinon:



Les pistes « Quotidien et société », « Politiser des situations quotidiennes », et « Des moyens d'action politique » peuvent être réalisées ensemble.

Les pistes « Qui dirige la Belgique? », « La lasagne politique belge » et « Le vote » peuvent également constituer une séquence d'animation.



Les pistes « Revendications » et « Qu'est-ce qu'on veut faire? » peuvent être réalisées à la suite des deux combinaisons d'animation proposées plus haut ou de manière indépendante en amont des élections, par exemple.

- Les pistes proposent plusieurs rubriques qui donnent à voir des expériences d'ateliers, des mots de vocabulaire, des données théoriques et de réflexion ainsi que des ressources pour aller plus loin.
- Le matériel utilisé dans chacune des pistes est une proposition qui reste à adapter en fonction des discussions du groupe. Le recours à des photos spécifiques (trouvées sur internet) selon la thématique traitée est vivement recommandé.

D'autres animations peuvent venir compléter le processus :



Autour de l'outil Les couleurs politiques en Belgique (version 2023) pour aborder les questions d'idéologies et de partis politiques en Belgique (Cultures&Santé).



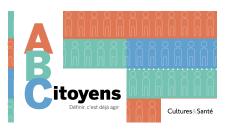
Autour de l'outil de débat Enjeux des élections 2019 pour discuter de grands thèmes de campagne comme l'écologie, l'école, le travail... (Cultures&Santé).



Autour de l'outil Le vote communal (version 2018) pour s'intéresser au fonctionnement du vote et de l'organisation politique au niveau communal (Cultures&Santé).



Autour du guide Osez le plaidoyer pour la santé! qui donne un aperçu méthodologique sur la démarche de plaidoyer communautaire à travers des exemples.



Autour de l'outil ABCitoyens -Définir c'est déjà agir pour traiter de la guestion de la citoyenneté en particulier (Cultures&Santé).

> 1 Par souci de simplicité, nous avons choisi de raccourcir les mots animateur et animatrice par « anim. ».

LA DYNAMIQUE TRANSVERSALE AUX ANIMATIONS

Certaines activités peuvent être proposées à chaque séance d'animation. Il s'agit d'une activité brise-glace, d'une activité autour de la boite à mots ainsi que d'une activité d'évaluation de la séance.

L'activité brise-glace

Il est important d'instaurer dans le groupe un cadre de confiance permettant à chacun·e de s'exprimer. Pour cela, des activités permettant de se présenter, de mieux se connaître, de créer une ambiance conviviale, sont toujours utiles. Les activités brise-glace peuvent s'appuyer sur de multiples leviers : imagier, jeux, mise en mouvement.

À titre d'exemple, lors des ateliers, nous avons principalement utilisé les cartes des outils « Enjeux santé : les déterminants de santé sous la Loupe » (Cultures&Santé, 2019) et « Vive Olympe! », (Cultures&Santé, 2018) ainsi que celles du « Motus » (Le Grain, 2010). Nous avons également introduit la première animation avec une anecdote autour de nos prénoms issue de l'outil « Prénom'Anim » (Cultures&Santé, 2013).

La boite à mots

Les animations menées ont fait émerger beaucoup de mots de vocabulaire spécifiques. Afin de faciliter la compréhension de ce qu'ils recouvrent pour les participant·es, nous vous proposons d'utiliser une boite à mots. Sa démarche se concrétise de la manière suivante :

- collecter avec le groupe tous les mots nouveaux;
- les mettre dans une boite ou un récipient ;
- à chaque animation, tirer un ou plusieurs mots dans la boite ;
- redéfinir collectivement les mots tirés au sort.

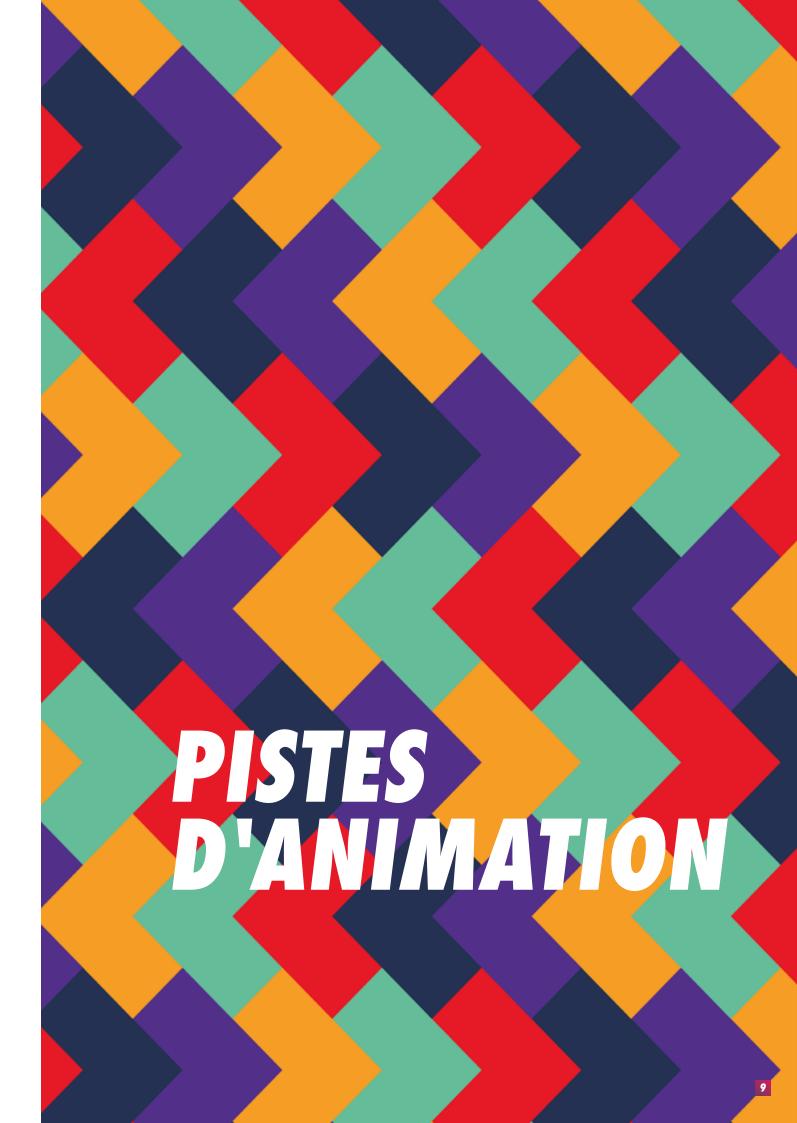
Cet exercice peut être proposé en début d'animation.

L'évaluation de la séance

L'animation se termine, place à l'évaluation. Ce temps offre un peu de recul aux participant-es. Il permet de recueillir le ressenti du groupe à la suite des interactions et aux informations échangées. L'anim. peut également profiter de ce temps pour répondre aux questions pointées en début de séance et qui n'auraient pas été abordées. Enfin, selon le contexte d'animation, ce temps permettra de définir avec le groupe la possibilité de poursuivre les échanges et la réflexion autour d'une action collective à mettre en place.

Voici quelques questions qui peuvent guider ce temps :

- Q Que retenez-vous de l'animation?
- Q Qu'avez-vous découvert aujourd'hui?
- Que connaissiez-vous déjà?
- Quels sujets souhaiteriez-vous approfondir?





Objectifs

- ☐ Favoriser l'expression de chacun·e des participant·es
- Faire ressortir des thématiques importantes pour le groupe

Durée

① 2 h

Déroulement

L'anim. donne les consignes suivantes au groupe :



Marchez dans la salle (ou le couloir, la cour, etc.) durant quelques minutes. Lorsque je claquerai des mains, vous constituerez un binôme avec la personne la plus proche. À tour de rôle, vous répondrez à la question :

Q Qu'est-ce qui est important pour vous dans la société ?

Chaque personne veille à rester attentive à ce que dit son binôme. Au bout d'une minute, les rôles seront échangés : la personne qui n'aura pas encore parlé répondra à la question.



Une fois que toutes les personnes se sont exprimées, remettez-vous en marche. Au claquement de mains, vous refaites l'exercice avec une autre personne.

Si le groupe est constitué de plus de 10 personnes, une étape d'échange entre 2 binômes (par groupe de 4 personnes) peut être ajoutée. Chaque binôme aura alors 1 minute pour expliquer à l'autre binôme ce qui est important pour lui dans la société.



En plénière : chaque binôme est invité à raconter leur échange. L'anim. note les idées de thématiques sur un tableau.



Demandez au groupe s'il y a des réactions par rapport aux idées notées. Essayez ensuite de voir si certaines thématiques aux sujets proches pourraient être regroupées ensemble.



Si vous le souhaitez, sélectionnez ensemble quelques-unes des thématiques afin de les travailler plus en détail par la suite. Pour décider collectivement des thématiques à traiter, vous pouvez demander à chaque personne du groupe de donner 3 points à une proposition, 2 points à une autre proposition et 1 point à une dernière. Comptabilisez ensuite les points donnés et faites ressortir les 3 thématiques ayant le plus de points.

6

Pour clore les échanges, demandez au groupe :

- Q Comment avez-vous trouvé l'exercice?
- Q Votre discours est-il resté le même tout au long de l'exercice ?
- Q En regardant les idées notées au tableau, est-ce que tout le monde dans le groupe a les mêmes préoccupations concernant la société?
- Q Oui / non / pourquoi?



Cette piste a lancé les ateliers dans les deux groupes. Elle a permis d'introduire notre démarche et de proposer aux groupes de s'intéresser et réfléchir ensemble sur la thématique politique. Dans le groupe d'ADIF Infor-Femmes, les participant es nous ont d'abord associées à des politiciennes. Si nous venions parler de politique dans un groupe, c'est que nous étions forcément des politiciennes en campagne à la recherche d'électeurs et d'électrices. Les participant es avaient rencontré aux élections dernières des politicien nes venu es les « écouter ». Rétrospectivement, cette visite a été vécue comme une instrumentalisation par le groupe puisqu'aucune politique menée n'a pu répondre aux besoins qui avaient été exprimés. Il y a donc eu une méfiance envers nous. N'ayant pas conscience de cela en début d'atelier, nous avions enfoncé le clou en leur proposant un brise-glace autour d'un micro. Les participant es devaient raconter une anecdote autour de leur prénom en parlant dans le micro. Ce brise-glace avait pour objectif de questionner la parole publique. Qui a le micro? Qui est sur le devant de la scène? Cependant, l'animation a généré une réticence de la part du groupe ne voulant pas s'exprimer directement dans le micro, par peur que leurs paroles soient enregistrées.

Une fois que nous avons pu nous présenter plus en détail et rassurer le groupe sur nos intentions, l'ambiance s'est détendue. Au fil des ateliers, les participant·es ont développé un engouement pour parler politique, la durée de nos rencontres s'est également allongée.

Voici les thématiques exprimées par le groupe d'ADIF Infor-femmes :

- *Lα santé et pratiquer une activité physique
- *Lêtre en sécurité et pouvoir bénéficier d'aide ou de protection en cas de besoin
- Trouver des solutions concernant la pauvreté
- ♣ Importance des services publics
- * Problématique des petits magasins de types indépendants qui ferment
- * Parler la langue du pays dans lequel on vit et les discriminations subies si l'on ne la maîtrise pas
- ル Respecter les αutres et être respecté∙e

Ci-dessous, les thématiques ressorties des échanges avec le groupe du Bataclan :

- B Emploi et travail adapté pour les personnes en situation de handicap
- **3** Obtention des papiers d'identité
- & Adaptation et inclusion de la société aux personnes en situation de handicap
- 8 Alimentation et pouvoir d'achat
- B Coût de la vie et salaires

LE VOCABULAIRE

Cette piste peut nécessiter de travailler certains mots de vocabulaire, notamment avec un groupe en apprentissage de la langue française. Par exemple, le mot sur lequel nous nous sommes arrêté·es a été celui de « société » pour faire la distinction entre une société privée et une société humaine :



Une société (humaine) : groupe de personnes qui vit ensemble et partage des règles, des comportements, des cultures, des normes.



Une société privée : personne ou association de personnes réunies autour d'un projet pour en tirer des bénéfices financiers.

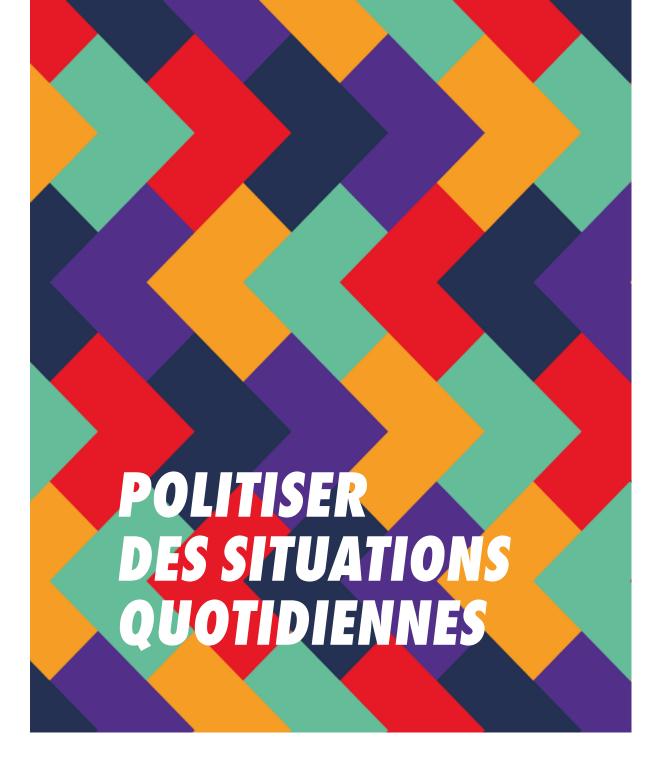
LES THÉMATIQUES

Les thématiques ressorties varieront selon tel ou tel groupe. Elles sont de fait liées aux réalités de vie matérielles et au vécu des personnes. Les dynamiques habituellement traitées dans le groupe peuvent également influencer les réponses données. Lors de nos animations, les thématiques ont évolué au fil des animations. Elles ont été redéfinies, approfondies par le groupe et ont débouché sur des sujets plus précis et concrets.

Cette piste permet de partir des besoins des personnes et ainsi de se centrer sur ce qui est important pour le groupe. Par ailleurs, en proposant d'échanger des idées en petits groupes, la mécanique proposée s'assure de donner la parole à chaque personne. Fonctionner par petits groupes avant de partager en grand groupe permet de contourner la gêne que peuvent ressentir certaines personnes à s'exprimer devant tout le monde.

FOCUS RESSOURCE

Osez le plaidoyer pour la santé! Balises pour une démarche communautaire, Cultures&Santé, 2019.



Objectifs

- Approfondir les thématiques ressorties (piste Quotidien et société) dans des situations vécues par les participant·es
- Travailler le lien entre situations individuelles et collectives
- Passer d'une situation individuelle problématique à un sujet politique

Matériel

Éventuellement des photos représentant des situations quotidiennes vécues par le groupe (ou faisant écho à des expériences) et/ou des mots-clés

Durée

0 1h

Déroulement



Reprenez les thématiques ressorties de la piste « Quotidien et société ».



Selon la taille du groupe, répartissez les participant·es en sous-groupes selon les thématiques les intéressant ou abordez en grand groupe chacune des thématiques.



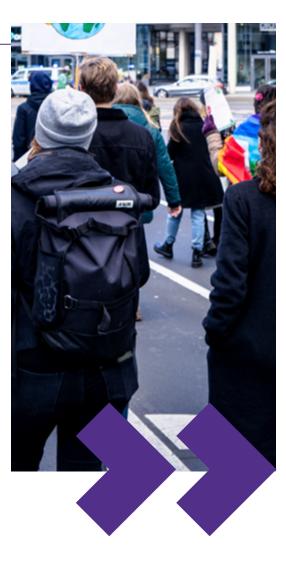
Demandez aux personnes de décrire des situations actuelles liées à la thématique. Cela peut être des expériences personnelles, des connaissances sur la thématique, etc.



Réfléchissez ensuite sur comment en eston arrivé à cette situation. Quelles sont les causes qui peuvent expliquer le constat d'une telle situation?



Partagez, si vous en avez, des informations générales sur le sujet (actualités, statistiques, etc.). Cet apport aidera à replacer les expériences individuelles dans une réalité plus globale.



Variante:

Vous pouvez préparer des mots-clés ou des photos mettant en scène les thématiques abordées. Par exemple, disposez les photos et/ou les mots-clés au centre de la table, constituez des sous-groupes, puis demandez à chaque sous-groupe de choisir un mot-clé ou de décrire une des photos puis de trouver une situation problématique liée.

FOCUS RESSOURCE

Plandydroit est un service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Il est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes en situation de handicap, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les fonds régionaux.

Exemple d'une situation travaillée avec le groupe d'ADIF Infor-femmes :



Les thématiques « être en sécurité, respecter les autres et être respecté · es » (cf Piste Quotidien et société) ont été abordées sous l'angle du genre, le groupe étant quasi essentiellement constitué de femmes. Pour lancer les discussions, nous avions imprimé une photo sur laquelle un homme harcelait une femme dans un bus. Après que plusieurs personnes se soient exprimées et aient témoigné, nous avons communiqué des informations générales sur les harcèlements sexistes et/ou sexuels dans les transports en commun.

Les harcèlements sexistes et sexuels dans les transports publics sont très fréquents², 98% des femmes ont subi des comportements sexistes en rue ou dans les transports publics. Les auteurs de violences dans l'espace public sont à 89% des hommes³. Des situations comparables se répètent et montrent qu'au-delà de cas individuels, ces harcèlements touchent collectivement des femmes et minorités de genre. Les collages féministes, en dénonçant ces abus sur les murs des villes, les transforment en problèmes publics. Passer d'un niveau individuel à un niveau collectif montre l'importance d'apporter des solutions certes individuelles pour lutter contre ces violences mais surtout collectives pour qu'elles s'arrêtent.

Exemple d'une thématique travaillée avec le groupe du Bataclan :



Avec ce groupe, nous nous sommes concentrés sur le sujet « *travail et handicap* » (cf. piste *Quotidien et société*). Pour lancer la discussion nous avons demandé au groupe de répondre à la question :

© Enfant, quel métier rêviez-vous de faire?

Après un tour de table, nous leur avons demandé :

Set-ce toujours facile d'exercer le métier qu'on souhaitait faire enfant?

Ensuite, plusieurs mots-clés ont été déposés sur la table. Les participants devaient en sélectionner un (ou plusieurs) et réfléchir à des situations professionnelles vécues faisant écho au(x) mot-clé(s) choisi(s).

Liste des mots-clés :

- conditions de travail
- horaires
- rémunérations
- évolution de poste dans l'entreprise
- relations de travail
- pénibilité
- rapport hiérarchique
- discrimination au travail
- accidents de travail
- fierté
- entretien d'embauche
- CV
- lettre de motivation
- recherche d'emploi
- choix du métier

jB

Des anecdotes ont été partagées et tous s'accordaient à dire que « c'est difficile de trouver un emploi pour des personnes en situation de handicap », « il y a également beaucoup d'accidents de travail [pour les personnes en situation de handicap] ».

Une des personnes a abordé la question de la lutte pour l'obtention de nouveaux droits par les travailleur · euses en entreprises de travail adapté (ETA). Plusieurs améliorations ont été mentionnées comme des augmentations salariales (en 2000) et une annulation du recul de l'âge légal de départ à la retraite (65 ans contre 67 ans pour le reste de la population, en 2022).

À Bruxelles, on compte une dizaine d'ETA⁴. Ces entreprises sont spécialisées dans des activités de jardinage, de packaging, de manutention. Elles reçoivent des subsides mais sont aussi assujetties à la rentabilité, ce qui engendre une certaine pression sur les salarié · es. Les ETA sont en concurrence avec les prisons et les usines robotisées. Les salaires sont bas, et certaines personnes du groupe n'ont pas voulu travailler dans une ETA pour cette raison. Un participant, ayant fait toute sa carrière dans la même ETA, nous a raconté n'avoir pas observé une réelle évolution de son salaire avec l'ancienneté. Cependant, les horaires de travail sont plus flexibles et les spécificités des personnes un peu mieux prises en compte que dans une entreprise classique.

Pour aller au-delà des témoignages individuels, nous avons partagé des chiffres sur l'emploi et le chômage des personnes en situation de handicap en Belgique. Par exemple^{5,6}:

- → les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage que les personnes valides ;
- → le chômage des personnes en situation de handicap ne décroît pas ou peu lors des périodes de croissance. Dire que le marché peut résoudre tout seul les problèmes d'emploi de cette catégorie de la population est faux. Il y a une nécessité à intervenir en faveur de cette population;
- → le taux d'emploi des personnes porteuses d'un handicap, en Belgique, reste en effet seulement de 23% contre une moyenne européenne de 50%;
- → à Bruxelles, les entreprises publiques ont une obligation (non-contraignante) d'embaucher 2,5% de salarié·es en situation de handicap, actuellement 1,06% est atteint. En France, par exemple, l'obligation est de 6% et il y a des sanctions. Mais même avec les sanctions, la mesure n'est qu'à moitié atteinte [3,5%].

La réalité sociale face à l'emploi des personnes en situation de handicap a suscité des réflexions et a permis d'esquisser des revendications (cf. piste « D'un besoin à l'expression de revendications »).

- expérience du sexisme, réalisée par JUMP promoting gender equality, advancing the economy, 17 novembre 2016.
- **3** Le harcèlement sexiste dans l'espace public, in : Égalité filles-garçons, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **4 On s'adapte** -Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (onsadapte.be)
- **5** Le handicap dans l'UE : faits et chiffres Consilium (europa.eu)
- 6 À ce propos et sur d'autres sujets, retrouvez les analyses d'éducation permanente de l'ashl Esenca



Objectif

Prendre conscience de la diversité des moyens d'action politique existants ici ou ailleurs

Matériel

Durée

① 2h

Les 8 illustrations mettant en scène différents moyens d'action

Déroulement

Si vous avez réalisé la piste « Politiser des situations quotidiennes », nous vous conseillons de repartir des situations travaillées pour réfléchir aux moyens d'action possibles pour y répondre. Si non, suivez le déroulement de la piste ci-après.

1

Déposez sur la table les 8 photos côté face, texte caché.

@

Demandez aux participant·es de faire des binômes et de choisir une photo qui leur parle (s'il y a une photo choisie plusieurs fois, photocopiez-la).

3

En binôme, discutez du sens de votre photo sans la retourner :

Qu'est-ce que votre photo représente? Qu'est-ce qu'il s'y passe? Et pourquoi?

4

Chaque binôme présente sa photo et le fruit de ses réflexions. Notez au tableau les éléments clés. Les participant es peuvent réagir s'iels ont des remarques.

(5)

Invitez les binômes à retourner la photo et à découvrir les informations inscrites au dos.

Les photos représentent des moyens politiques d'agir (liste non-exhaustive) : le vote, l'interpellation au collège communal, la pétition, la manifestation, la grève, l'appel à des associations, le dépôt de plainte, le collage.

6

En grand-groupe, demandez :

Q Est-ce que les informations sont proches de ce que vous avez imaginé? Si non, quelles sont les différences?

(7)

Notez au tableaux les éléments qui sont ajoutés.

8

Que pensez-vous de ces actions? Sont-elles toutes faciles à mettre en place? Sont-elles toutes accessibles à tout le monde (par exemple, le vote)? Pourquoi sont-elles politiques?

9

Connaissez-vous des exemples d'action qui ont été menées en Belgique en dehors de celles montrées sur les photos?

Vous pouvez donner quelques exemples belges d'actions menées.

9

Q Avez-vous déjà mené une de ces actions? Par vous ou par un ou une proche? En Belgique ou ailleurs?

Vous pouvez donner des exemples partagés par le groupe de participant·es au sein d'Infor-femmes (encadré ci-dessous).

D

Demandez au groupe :

 Est-ce que c'est facile d'agir devant une situation problématique?
 Qu'est-ce qui freine l'action?
 Et pourquoi?
 Comment pourrait-on y remédier?

Les exemples qui suivent font écho à la réflexion menée au sein du groupe de l'asbl ADIF Infor-Femmes. Ils sont liés aux discussions autour des thématiques approfondies : racisme, violences policières, interdiction de port du voile à l'école, coût de la vie, violences conjugales, âge de la pension et pénibilité du travail, droit des étrangers, vacances et loisirs en été. Ils ne sont donc pas exhaustifs ni représentatifs des actions collectives et politiques dans le passé ou en cours en Belgique ou ailleurs. N'hésitez pas à parler d'autres actions en fonction de la réflexion du groupe.

> Tout le monde fait des actions politiques à différents niveaux, plus ou moins organisées, individuellement ou collectivement. Il est important de les reconnaître et de se les raconter pour sortir de l'idée répandue qu'on ne peut rien faire et que personne ne fait rien.

> Par exemple, le groupe de participant es au sein d'Infor-femmes nous a raconté :

- Avoir réagi à plusieurs reprises dans les transports en commun pour signaler des cas de harcèlement et des frotteurs. L'action a été celle de verbaliser en parlant fort ce qui était en train de se passer : « Je te vois, tu es en train de te frotter contre cette dame!»
- Avoir soutenu une action portée par un groupe de filles organisé pour demander que l'école mette en place un distributeur de serviettes hygiéniques et de tampons.
- Avoir dû s'organiser, passer le permis et fuir un pays pour se protéger d'un mari violent et mettre à l'abri ses enfants.

LES DONNÉES THÉORIQUES

Il y a tout un tas de freins à l'organisation d'actions, que ce soit au niveau social (conditions de vie et de travail...), à un niveau personnel (peur, fatigue, manque de temps) ou au niveau politique (interdiction de faire une grève⁷, intimidation et répression de la police, surveillance, amende...). Cependant, il existe des exemples d'actions menées qui ont tenté d'y faire face.

Action en justice

Des étudiantes contre la Haute École Francisco Ferrer

Plusieurs élèves de la Haute École Francisco Ferrer à Bruxelles avaient introduit en novembre 2017 une action devant le tribunal de première instance de Bruxelles contre le règlement d'ordre intérieur de l'école jugé discriminatoire en raison de l'interdiction du port du foulard. En juillet 2020, un millier de personnes s'étaient rassemblées au Mont des Arts à Bruxelles pour protester contre l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui donnait raison à l'établissement scolaire. Cependant, le tribunal de première instance a reconnu le caractère discriminatoire de l'article du règlement interdisant le port de tous signes convictionnels, et a ordonné la cessation de cette discrimination.



www.facebook.com/collectifles100diplomees/

Des personnes en fauteuil roulant contre la compagnie de transport en commun De Lijn

En février 2023, quatre personnes en fauteuil roulant et Unia (service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances) ont attaqué De Lijn en justice. Ce sont 13 incidents qui se sont produits entre mars 2019 et novembre 2022 : les conducteurs refusent, par exemple, de s'arrêter à l'arrêt malgré le signe de la personne. Dans d'autres cas, l'accessoire nécessaire pour ouvrir la rampe n'était pas présent dans le bus, ou bien le conducteur a déclaré qu'il ne savait pas comment l'utiliser. Les plaignant es demandent que, si De Lijn est condamné, l'entreprise mette en place dans un délai d'un mois un comité chargé de traiter les plaintes impliquant des personnes en situation de handicap. Chaque utilisateur et utilisatrice de fauteuil roulant recevrait également un dommage moral de 650 euros par incident. Et chaque bus devra être équipé de l'accessoire pour la rampe.

7 Réquisition des travailleurs et travailleuses de Delhaize.

8 Organisation en collectif

La plateforme In My name

Cette coalition nationale s'est constituée en amont des élections 2024 pour peser dans les débats et parvenir à faire reconnaître la nécessité de mettre en place sans plus attendre une politique migratoire positive. Cette organisation a été créé par l'Union des sans-papiers pour la régularisation, la Coordination des sans-papiers et le Collectif zone neutre et a été rejointe par un nombre important d'associations et de militant·es.



Don't Pay

Depuis l'hiver 2022, une explosion des prix de l'énergie a mené des dizaines de milliers de personnes à avoir du mal ou ne plus pouvoir payer leurs factures. Inspirée de la campagne britannique « Don't pay UK », la campagne nationale bilingue « Don't pay Be » est le résultat de la rencontre entre un collectif francophone et un néerlandophone, tous deux créés en 2022. Le collectif se donne la mission de collectiviser le problème, les factures impayables ne sont pas du ressort des individus. Il demande la baisse du prix de l'énergie pour des factures abordables et la sortie du secteur de l'énergie des marchés privés. Il donne des informations juridiques pour se défendre.



Black Lives Matter

Le 7 juin 2020, plus de 10 000 personnes se sont réunies à Bruxelles, à Anvers, Liège ou Gand contre le racisme et les violences policières résonnant avec le meurtre récent d'un homme afro-américain, George Floyd, par la police états-unienne. Car, ici aussi, en Belgique, de nombreuses personnes noires et arabes sont tuées par la police. Une liste de noms a notamment été scandée durant la manifestation pour ne pas les oublier (Semira Adamu, 1998, Ouassim Toumi et Sabrina Elbakkali, 2017, Lamine Bangoura, 2018, Medhi Bouda, 2018, Adil Charrot, 2020, Sourour Abouda, 2023...). L'organisation de ce mouvement a été facilitée par les réseaux sociaux.

La Maison des livreurs

Créé fin 2022 à l'initiative d'un collectif de livreurs à domicile, cet endroit permet aux livreur euses de se reposer, de sociabiliser au chaud et de s'organiser pour de meilleures conditions de travail. Elle rend possible une écoute et une aide dans les problèmes du quotidien des livreurs et des livreuses. La maison offre aussi une aide pour les réparations mécaniques et la vente à prix coûtant de matériel de sécurité.

www.facebook.com/profile.php?id=100088117602285

8 Pour retrouver la liste en détails, rendez-vous sur le site de l'Observatoire des violences policières en Belgique : https://obspol.be/les-victimes/

the Interpellation communale

Comité anderlechtois contre les violences policières

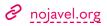
Des habitantes de la commune d'Anderlecht à Bruxelles se sont réunies contre les violences policières racistes. Depuis la mort d'Adil Charrot en 2020 aux mains de la police, ce comité interpelle les pouvoirs publics pour demander justice. Plusieurs interpellations communales ont été menées (certaines ont été refusées). À travers ses actions, le comité met également en avant le caractère structurel et institutionnel des violences policières.



Création d'une asbl

No javel

Depuis 2016, l'asbl No javel récupère des produits alimentaires des magasins bio et les distribue aux personnes en précarité économique. Il s'agissait d'abord d'un collectif de jeunes personnes précaires qui récupéraient les invendus dans les poubelles des supermarchés. Très vite, face à une quantité de plus en plus grande de produits de qualité récupérés, ils et elles ont décidé de partager leurs surplus avec d'autres personnes. Il y a une épicerie solidaire qui distribue des colis alimentaires mais aussi une donnerie d'objets et de vêtements.



Flow

Fondée en 2016, l'asbl Flow réunit un collectif de citoyen·nes basé·es à Bruxelles qui militent pour la baignade en plein air dans la ville. Alors que différents lieux existent en Wallonie et en Flandre pour se baigner en plein air, aucun n'était présent à Bruxelles. De nombreuses personnes et familles ne pouvant pas partir en vacances, la baignade en été est donc réservée à la population qui en a les moyens. Cette asbl a réussi à construire une piscine naturelle à Anderlecht, son accès est gratuit (réservation en ligne) et elle propose aussi des cours de natation pour adultes et enfants.



FOCUS RESSOURCES

- Dezobeyi, Un outil pédagogique sur la désobéissance civile, Quinoa asbl, 2020.
- Starhawk, Comment s'organiser. Manuel pour l'action collective, Paris : éditions Cambourakis, 2021.



Objectif

Matériel

La silhouette/portrait-robot (imprimée en fonction du nombre de participant·es ou sous-groupes)

Durée

0 2h

Déroulement

1

Proposez aux participant·es de former des sous-groupes (2 ou 3).

@

Distribuez une silhouette/portrait-robot à chacun des groupes.

(3

Donnez la consigne suivante : en sousgroupe, vous devez réaliser le portrait-robot d'un ou d'une politicien ne type (réel·le ou imaginé·e) pour répondre à la question :

Q En Belgique, qui dirige?

4)

Les sous-groupes réfléchissent au parcours de vie de leur personnalité politique (nom, âge, origine, niveau scolaire et études suivies, classe sociale, genre...) et écrivent ou dessinent les éléments de réponse. **⑤**

Après un moment de réflexion, chaque sous-groupe présente son personnage. Notez au tableau les éléments de chaque groupe dans une colonne propre (pour faciliter la comparaison entre les personnages).

6

Proposez en grand-groupe de repérer les points communs entre les personnages.

➂

Demandez au groupe :

Ces portraits-robots sont-ils fidèles à la réalité?

8

En fonction des éléments de la discussion, donnez des informations statistiques et sociologiques (voir "les données théoriques" pages suivantes).

B & Les silhouettes/portraits-robots fictifs issus des ateliers au Bataclan et à ADIF Infor-Femmes :

- & Elio, 62 ans, comptable, vit dans une villa, a beaucoup d'argent, étudia les sciences, costume et nœud papillon, les droits humains sont importants pour lui.
- Angelina, ambulancière, issue de milieu populaire, qui n'a pas réussi à être élue.
- & Mathieu, 54 ans, vit seul dans une belle villa rose, bien coiffé, habillé d'un manteau violet, garagiste, a une grande bouche parce qu'il parle beaucoup.
- & Ilyes, homme de classe aisée belgo-tunisien qui a un diplôme d'économie mais n'arrive pas à être ministre de l'Économie car on lui propose seulement le poste de ministre de l'immigration.

Les idées ressorties lors des ateliers montrent que les politicien·nes qui dirigent la Belgique sont perçu·es comme étant :

- (a) principalement des hommes;
- blanc·hes:
- ① + de 50 ans;
- ont fait de longues études (master, thèse);
- ont une longue carrière politique;
- & certain es ont une histoire familiale dans la politique;
- € sont riches ou viennent de milieux αisés.

À la suite de ces constats, des questions ont surgi :

- ⑦ Dans quelle réalité ces hommes et femmes vivent ?
- Puisqu'iels viennent du même milieu, sont-iels légitimes/capables de décider pour toute la population?
- Peuvent-iels se mettre à la place de femmes célibataires avec enfants, ou de personnes en situation de handicap, par exemple?

LE VOCABULAIRE

Pour pouvoir bien faire la distinction entre la politique, le politique et les politiques, nous avons choisi d'utiliser le mot les « politicien·nes » pour parler des acteurs et actrices de la vie politique. Nous avons au terme de la piste défini avec le groupe le mot « politique » de manière générale.

Politique: ce qui est relatif à l'organisation ou l'autogestion d'une cité ou d'un État et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée. Il peut prendre plusieurs sens selon qu'il soit au féminin, « la politique », ou au masculin « le politique », ou un adjectif « un fait politique » et désigner :



un cadre général dans lequel une société ou une population est gérée par des dirigeant·es;



une politique d'une communauté, d'une société, d'un groupe social qui obéit par exemple à une constitution rédigée par ses fondateurs et fondatrices et qui définit sa structure et son fonctionnement;



la pratique du pouvoir renvoyant aux luttes de pouvoir et de représentativité :



un fait social qui devient un fait politique par l'effet d'une conscientisation de la population ; par exemple, la question des violences sexistes et sexuelles ;



les politiciens et politiciennes (hommes et femmes qui font de la politique).

LES DONNÉES THÉORIQUES

Le portrait-robot du député francophone à la Chambre des représentants (Parlement fédéral) pourrait être le suivant : un homme d'âge mûr, blanc, diplômé de l'enseignement universitaire, issu des classes moyenne ou aisée, dont l'occupation professionnelle principale a été l'exercice d'un mandat politique dans une assemblée parlementaire ou d'une responsabilité dans les organes du parti.

Quelques statistiques pour les parlementaires francophones de la Chambre des représentants (Fédéral)¹⁰:

La répartition par genre

En 2015 : 29% de parlementaires sont des femmes, c'est-à-dire 18 femmes pour 45 hommes. La situation s'est améliorée sensiblement en 2019 passant à 43%¹¹.

La répartition par âge

En 2015 : les 35-44 ans représentaient 30,2% ; les 45-54 ans, 31,7% et les 55-64 ans, 31,7%. Par rapport à 2007, on remarque une tendance à la diminution des parlementaires de moins de 35 ans (1,6%, contre 16,1%) et une augmentation des plus de 55 ans (36,5%, contre 16,1%).

Les parlementaires issus de l'immigration

En 2015, il y avait seulement 7 parlementaires sur 63 originaires d'un autre pays que la Belgique (soit 11,1%). Deux de ces élus appartiennent à des familles originaires d'Italie, deux autres de Turquie, un autre d'Espagne et un du Maroc.

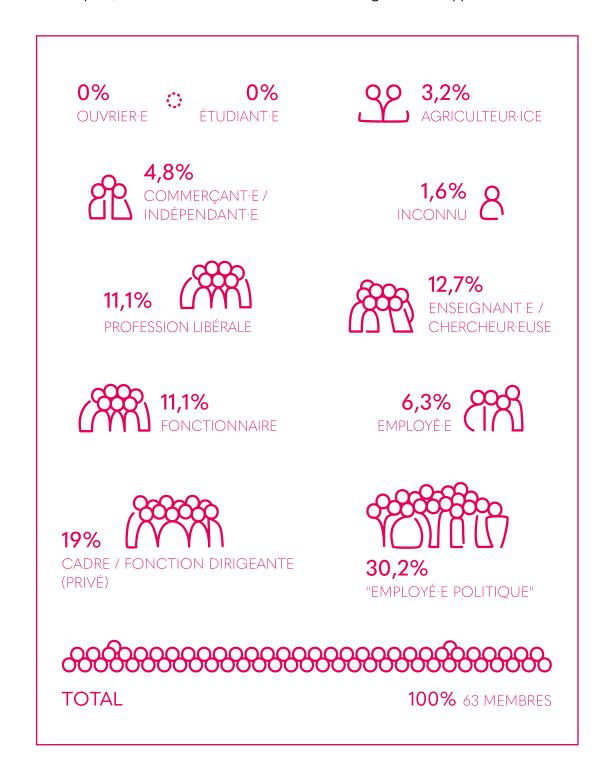
Le niveau scolaire

Avec le Sénat, la Chambre des représentants regroupe un nombre élevé de parlementaires ayant un parcours scolaire long : 81% de diplômé·es du second cycle de l'enseignement universitaire, 3,2% de titulaires d'un diplôme de candidature et 11,1% de diplômé·es de l'enseignement supérieur non universitaire, soit un total de 95,3%.

- **9** Martine Paret, Élise Rousseau, Paul Wynants, **Le profil des parlementaires francophones en 2015**, in : Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2303, vol. 18, 2016, p. 5-56.
- 10 Toutes les statistiques sont issues de : Martine Paret, Élise Rousseau, Paul Wynants, op. cit.
- 11 Camille Wernaers, Un Parlement fédéral exemplaire sur les questions de genre en 2030 ? « Nous vivons un moment particulier », in : Les Grenades, RTBF, 22 mars 2023.

Le statut socio-professionnel avant l'accession à un premier mandat parlementaire

30,2% des parlementaires ont un passé socio-professionnel d'« employé·e politique » : avant leur première élection, ils et elles ont presté soit dans un cabinet ministériel, soit comme attaché·es parlementaires, soit pour le compte de leur parti, dans son centre d'études ou au sein d'organisations apparentées.



En Belgique, la politique est aussi une histoire de famille

C'est ce que titrait un article du Monde en 2021¹²: « quelque 15% des élus du royaume ont désormais un père ou une mère qui a déjà exercé un mandat. Au-delà de 10%, on peut affirmer qu'une démocratie qui fait la part belle aux dynasties dysfonctionne [...]¹³ ». Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l'Université Libre de Bruxelles explique à la revue française Les Echos qu'en Belgique, « cela a toujours existé. Le point de départ est le "municipalisme". Le poids et le pouvoir des communes a entretenu une logique de notabilité bourgeoise et aristocratique, où on se transmet le pouvoir. Certaines [communes] sont dirigées par les mêmes familles depuis l'indépendance [en 1830]! Ajoutez à cela le mécanisme des votes de préférence et vous avez ce phénomène des "enfants de" ».

On peut énumérer une longue liste (non-exhaustive) de politiciens et politiciennes « dynastes » ¹⁴, terme utilisé pour qualifier les liens familiaux en politique :

Louis Michel, ex-ministre des Affaires étrangères, Charles Michel, ex-Premier ministre, et désormais le petit frère Mathieu, qui a été secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative dans le gouvernement Vivaldi ; mais aussi, Alexander De Croo, fils d'Herman, ancien ministre de l'Éducation nationale et ex-président de la Chambre ; Vincent Van Peteghem, ministre des Finances dans le gouvernement Vivaldi qui est le fils du bourgmestre CD&V de De Pinte (Flandre-Orientale), Martin Van Peteghem.

On peut donc s'interroger sur la représentativité de la démocratie belge en voyant gouverner des pères, fils, frères et filles en alternance, parfois même en même temps. Lorsque l'on dit que la politique n'est pas une carrière, les faits nous démontrent le contraire 15. Par ailleurs, nombreux et nombreuses représentant es politiques accumulent des mandats et occupent en même temps des positions diverses. Par exemple, Witmeur Renaud du parti socialiste a cumulé, en 2021, 53 mandats, fonctions et professions! Le site Cumuleo 16 recense le cumul des mandats et fonctions des politicien nes, non sans difficultés car ils et elles ne veulent pas toujours être transparent es et communiquer les informations concernant les positions qu'ils et elles occupent dans la vie publique.

Face à ce constat établi depuis longtemps, des initiatives existent pour mettre en place une meilleure représentativité de la population. En effet, lorsqu'on parle de politique avec un groupe, la distance est tout de suite pointée du doigt : « ces gens-là ne nous représentent pas ! ».

- 12 Jean-Pierre Stroobants, En Belgique, la politique est une affaire de famille, in : Le Monde, 6 avril 2021.
- 13 Ibidem.
- 14 Ibidem.
- 15 Derek Perotte, Belgique : « Tu seras ministre, mon fils », in : Les Echos, 3 novembre 2020.
- 16 https://www.cumuleo.be/

Les assemblées citoyennes

Il existe depuis 2020 des assemblées citoyennes au sein des parlements communautaires (germanophone et bruxellois) en Belgique. Ces assemblées sont instituées en commissions délibératives composées de citoyen·nes tiré·es au sort (45) et de parlementaires (15). Ces commissions discutent et proposent des recommandations politiques sur des sujets liés aux compétences de la commission. Cependant, les questions sont déjà formulées, ce qui détermine déjà l'angle de la problématique et ne permet pas une réelle approche démocratique dans la définition même des problèmes¹⁷. De plus, ce ne sont que des avis, les politiques n'ont pas d'obligation de les suivre. En Irlande, la délibération d'une assemblée citoyenne mise en place en 2013 avait été ensuite soumise à un référendum, ce qui a permis de faire passer la loi du mariage pour tous et toutes¹⁸.

Ces voies doivent donc être améliorées pour qu'elles aient de la légitimité et du crédit auprès de la population.



FOCUS RESSOURCES

- **Cumuleo**: un site Internet qui établit le baromètre du cumul des mandats, fonctions et professions par les mandataires politiques en Belgique.
- A participé! (dans les limites du cadre imposé),
 - in : Bruxelles en mouvements, n°320, octobre 2022.

- 17 Stéphanie D'Haenens, Les commissions délibératives : fabrique de la caution démocratique, in : Bruxelles en mouvements, octobre 2022.
- 18 Julien Vrydagh, Jehan Bottin, Min Reuchamps, Frédéric Bouhon, Sophie Devillers, Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises, in : Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2492, vol.17, 2021, pp. 5-68.



Objectif

© Découvrir collectivement l'organisation politique de la Belgique

Matériel

Imprimez une photo des Premier ministre et ministres-président·es de chacun des gouvernements belges et notez leur appartenance politique. Durée

① 2h minimum

Imprimez l'hémicycle gauche/droite

Si vous souhaitez entrer plus en détails sur les questions relatives aux idéologies politiques et aux institutions belges et européennes, nous vous conseillons d'avoir avec vous les outils « Les couleurs politiques en Belgique » et « Enjeux des élections 2019 » (voir p.6)

Déroulement

Cette piste a une visée informative. Elle a été réalisée dans l'objectif d'une préparation d'une visite du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec les participant·es du groupe au sein d'ADIF Infor-Femmes. Elle a suivi l'animation autour du portrait-robot des politiques. Le mot de vocabulaire qui a été travaillé en début de séance était : institution.

1

Déposez sur la table une photo des chefs (Premier ministre et ministres-présidents) de chacun des gouvernements en Belgique (gouvernement fédéral, gouvernement flamand, gouvernement bruxellois, gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles, gouvernement de la communauté germanophone, gouvernement wallon)¹⁹.



Demandez au groupe :

Q À votre avis, qui sont ces personnes? Les avez-vous déjà vues à la télé?

3

En fonction des réponses, précisez : Ces personnes sont à la tête des gouvernements en Belgique.

Q Savez-vous combien de gouvernements existent en Belgique ? Et combien de parlements ?

4

Placez sur le tableau les photos en 6 colonnes (représentant les 6 principaux gouvernements) et notez les éléments du groupe en fonction des colonnes. Complétez avec les informations (pp.35 à 37).

19 Nous n'avons pas détaillé, lors de cette animation, les autres instances de décision propres à la région de Bruxelles-Capitale, à savoir : la Commission communautaire française, la Commission communautaire flamande, et la Commission communautaire commune.



Ensuite, demandez au groupe : À votre avis, est-ce que ces personnes ont été élues ? Si oui, par qui ?

Complétez par les informations p.35

6

Q A votre avis, est-ce qu'elles viennent toutes du même parti ? Citez des noms de partis en Belgique.

3

Quels sont les plus gros partis en Belgique? Et depuis quand existent-ils? Ont-ils les mêmes idées?

Complétez avec les informations sur l'hémicycle et reportez-vous à l'outil "les couleurs politiques en Belgique"

Pour conclure et si vous avez le temps lors d'une prochaine séance, vous pouvez proposer au groupe la visite d'un parlement. Les visites guidées peuvent être réservées en avance. Les Parlements demandent une carte d'identité aux visiteurs et visiteuses. Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a cependant accepté les cartes de transport en commun et les passeports étrangers.

*\bar{b}\$ Pendant les ateliers menés, nous avons réfléchi au positionnement de chacun des partis à l'aide de l'outil « Les couleurs politiques en Belgique ».

Nous avons dessiné un hémicycle au tableau en leur demandant ce que cette forme représentait en politique. Nous avons alors discuté de la salle où les débats entre parlementaires ont lieu et de leur positionnement dans cette salle. Ensuite, nous avons évoqué l'axe gauchedroite en avant recours à une anecdote historique : les membres de l'assemblée constituante française ont pris l'habitude de se répartir dans la salle de débat en fonction de leur opinion politique. Sur la gauche du président de l'assemblée se trouvaient les défenseurs des masses populaires, tandis que sur sa droite prenaient place ceux des classes sociales supérieures (le clergé et la noblesse). La notion a été utilisée au sein du parlement belge dès le 19e siècle, mais elle a évolué avec le temps.

Enfin, nous avons tenté collectivement de placer les partis en fonction de ce positionnement gauche-droite. Pour pouvoir rendre plus concret cet exercice, nous avons eu recours à des grandes thématiques qui définissent les lignes traditionnelles de la gauche et de la droite, à savoir respectivement :

___ G ___ Égalité Prévention Solidarité

Mérite
Répression
Liberté d'entreprendre

À partir de ces thématiques, l'exemple qui est ressorti a été celui des déchets dans la rue. De manière caricaturale, on pourrait dire qu'une mesure plutôt de droite serait de donner des amendes aux personnes qui jettent leurs déchets par terre, et une mesure plutôt de gauche serait de multiplier le nombre de poubelles et de mettre en place dans les écoles des ateliers autour de la gestion des déchets.

Il faut avoir en tête que l'exercice de positionnement des partis n'est pas évident au regard du flou et de la confusion qu'entretiennent les partis sur leur position dans l'échiquier politique. Certaines idées monopolisées originellement par la droite et par la gauche peuvent être aujourd'hui revendiquées par les deux, leur donnant en fonction de l'idéologie un sens différent. Faire cet exercice nécessite de partir des références du groupe en matière politique et de prendre le temps de traiter ces questions pour ne pas l'inonder d'informations abstraites.

Une manière concrète d'aborder les couleurs politiques et le positionnement des partis pourrait être celle d'une visite d'un parlement. Nous avons visité le Parlement de la Fédération-Wallonie-Bruxelles en ayant au préalable préparé des questions à poser à la guide. Le groupe a apprécié découvrir un lieu de pouvoir. Plusieurs personnes du groupe ont pu poser des questions, qui sont, pour certaines, restées sans réponse.

Un exemple de questions posées :

- ② Les député·es ne sont pas censé·es faire carrière puisqu'iels sont élu·es, qu'en est-il de leur retraite? Ne devrait-on pas limiter le nombre d'années en politique pour qu'il y ait un renouvellement automatique des personnes en politique?
- Pourquoi les filles et les femmes ne sont-elles pas autorisées à porter un foulard à l'école?

LE VOCABULAIRE

La question de vocabulaire autour du mot « institution » a été soulevée et nous avons pris le parti de la restreindre à des exemples pour rendre sa définition la plus concrète possible. Voici celle qui a émané du groupe d'ADIF Infor-Femmes :

Les institutions: sont des organismes généralement liés à l'État tels que l'hôpital, l'école, la prison...



LES DONNÉES THÉORIQUES

La Belgique est une monarchie constitutionnelle héréditaire, organisée en État fédéral, basé sur le principe de la démocratie représentative²⁰. Le Roi des Belges est le chef de l'État et le Premier ministre est le chef du gouvernement.

La Belgique a différents niveaux de pouvoir et cela peut vite devenir compliqué de s'y retrouver. Elle a même le surnom de lasagne politique.

Les communautés

Il en existe 3 qui ont chacune un parlement et un gouvernement :

- **française** -> Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- **8 flamande** → Parlement flamand
- **B** germanophone -> Parlement de la communauté germanophone

Les compétences des parlements communautaires sont liées aux personnes, on les appelle les compétences personnalisables (par exemple, le sport, l'éducation, la culture...).

Les régions

Il en existe 3 qui ont chacune un parlement avec un gouvernement :

- Région de Bruxelles-capitale -> Parlement bruxellois
- Région flamande → Parlement flamand (il y en a 1 seul pour la communauté et la région flamande)
- Région wallonne -> Parlement wallon

Les compétences des parlements régionaux sont **liées au sol** (par exemple, l'agriculture, les transports en commun, l'énergie...).







20 La Constitution belge ne reconnaît que la démocratie représentative et ne permet pas de mécanismes de démocratie directe comme le référendum. La consultation populaire, selon des règles strictes, est permise mais les décisions ne sont pas contraignantes pour les représentant-es du pouvoir.

L'État fédéral

L'État fédéral est constitué d'un gouvernement et d'un parlement. Le parlement est composé d'une Chambre des représentants et du Sénat.

Les compétences de l'État fédéral sont liées aux fonctions dites « régaliennes » : les affaires étrangères, la défense nationale, la justice, les finances, la sécurité sociale, ainsi qu'une partie importante de la santé publique et des affaires intérieures.

Il faut savoir que le rôle des parlements est de proposer et voter des lois mais aussi de contrôler le gouvernement et les actions des ministres.

- Quelques mots de vocabulaire :
 - Le parlement fédéral vote des lois.
 - Les parlements régionaux votent des décrets ou ordonnances.
 - Les parlements communautaires votent des décrets.
- Les lois, ordonnances ou décrets sont :
 - soit à l'initiative des **députés** (**proposition** de décret/loi/ordonnance)
 - soit à l'initiative des ministres (projet de décret/loi/ordonnance).

Les gouvernements

Pour le gouvernement fédéral, le nombre des ministres est strictement réglementé par la constitution : 15 ministres au maximum ; s'y ajoutent les secrétaires d'État dont le nombre n'est pas limité. Son siège est à Bruxelles.

Pour les gouvernements régionaux et communautaires (2019-2024) :

Gouvernement wallon: 1 Ministre Président

et 7 Ministres (siège à Namur).

Gouvernement bruxellois: 1 Ministre Président.

4 Ministres et 3 secrétaires d'État (siège à Bruxelles).

Gouvernement flamand:

1 Ministre Président et 8 Ministres (siège à Bruxelles).

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 1 Ministre Président et 4 Ministres (siège à Bruxelles).

Gouvernement de la communauté germanophone : 1 Ministre Président et 3 Ministres (siège à Eupen).

La Chambre des représentants et le Sénat

La Chambre des représentants

c'est 150 député·es (62 sièges pour le groupe linguistique francophone et 88 sièges pour le groupe linguistique néerlandophone).

Le Sénat

c'est 60 membres (50 membres sont désigné·es par les parlements des Communautés et des Régions parmi leurs membres et 10 sont cooptés sur la base des résultats électoraux).

Les Parlements



72 francophones

- ① 17 néerlandophones
- 3 89 élus directs

Parlement Wallon

75 élus directs

Parlement flamand

118 élus directs

- **⊕ 6** membres bruxellois néerlandophones
- **124** élus

Parlement de la Communauté française

75 membres wallons

- 19 membres bruxellois francophones
- **94** élus

Parlement de la Communauté germanophone

25 élus directs

L'Union européenne

La Belgique fait partie de l'Union européenne depuis sa création, elle en est même un pays fondateur.

L'Union européenne est constituée de plusieurs institutions qui se situent pour la plupart à Bruxelles. Les décisions qui sont prises au niveau européen sont directement appliquées par les pays membres.

Le Parlement européen est constitué de député·es élu·es par les électeurs et électrices des pays membres. Il n'a pas le droit de proposer des textes de loi mais son pouvoir législatif (en co-décision avec le Conseil) lui permet de modifier les propositions de directives de la Commission.



8 députés francophones

I député germanophone

Les partis politiques en Belgique

Il existe de nombreux partis en Belgique. Vous retrouverez les plus grands représentés sur l'hémicycle gauche/droite en téléchargement.

FOCUS RESSOURCES

- ☐ Les couleurs politiques en Belgique (version 2023), Cultures&Santé.
- Enjeux des élections 2019, Cultures&Santé.
- ⇒ Le vote communal (version 2018), Cultures&Santé.
- ☐ Une place à prendre, Un jeu de rôle pour apprendre la participation citoyenne au niveau communal, Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes, 2006.



Objectifs

- Discuter de manière générale sur le vote
- Se concentrer sur le vote obligatoire
- Argumenter et débattre sur le sujet, dans un groupe aux opinions différentes

Matériel

- Les 8 arguments (4 pour et 4 contre)
- La ligne du temps

Durée

- ① 2h minimum
- du vote en Belgique

Déroulement

Cette piste a une visée informative. Elle s'est construite à la suite d'une demande d'un des groupes pour aborder cette question et plus particulièrement le vote obligatoire en Belgique. Elle est découpée en deux parties, l'une sur le vote en général et l'autre, sur le vote obligatoire en particulier. Les deux parties ont été réalisées durant la même séance (2h). Dans la première étape de la piste, les données théoriques se trouvent directement en dessous de chacune des questions pour faciliter l'animation et l'apport d'informations. Pour la deuxième partie, les données théoriques se trouvent à la suite de la piste.

PARTIE 1



Initiez la discussion en partant des connaissances du groupe sur le vote. Vous pouvez leur demander :

Qu'est-ce que le vote pour vous ?



Poursuivez ensuite les échanges avec des questions plus précises comme celles présentées ci-dessous. Des éléments de réponse sont proposés pour compléter les connaissances du groupe.

Q Quelles sont les différentes élections en Belgique ?

Les citoyen·nes votent pour 5 élections : les communales, les provinciales (en Wallonie et en Flandre), les régionales, les fédérales et les européennes.

Q Quand est-ce qu'on vote?

Actuellement, le vote se fait tous les 5 ans sauf pour les communales et les provinciales, tous les 6 ans. Les dernières élections ayant eu lieu en 2019, les prochaines se dérouleront en 2024. Les élections fédérales, régionales et européennes auront lieu en juin 2024, les communales et provinciales en octobre 2024 (dernières élections en 2019).

Q Comment est-ce qu'on vote? (se déplacer, procuration ou vote électronique)

Les personnes reçoivent une convocation sur laquelle est indiqué le bureau de vote où elles doivent se rendre. Munies de leur carte d'identité, elles peuvent voter soit en glissant un bulletin de vote dans l'urne soit de manière électronique.

Q Quels types de vote existent? (vote blanc, nul)

Au moment du vote, les personnes peuvent : choisir une liste électorale, voter blanc ou faire un vote nul. Le vote blanc signifie qu'elles ne votent pas pour une liste. Ce vote n'est pas comptabilisé. Le vote est nul lorsque le bulletin de vote contient des rayures, des écrits ou si plusieurs listes ont été choisies. Ce vote n'est pas comptabilisé.

IRFFY

r la

S THE

MATENRE

Quelles sont les 4 conditions à remplir pour pouvoir voter pour les élections fédérales, régionales, provinciales et européennes ?

Les conditions de vote pour les élections belges du 9 juin 2024 :

- & avoir la nationalité belge ;
- O avoir au moins 18 ans ;
- â être domicilié·e en Belgique;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pour les élections européennes du 9 juin 2024 :

- A avoir la nationalité d'un État membre de l'UE;
- O avoir au moins 16 ans ;
- â être domicilié·e dans un État membre de l'UE;
- iouir de ses droits civils et politiques.

Certaines personnes n'ont pas le droit de vote :

- (a) les personnes internées ;
- > les personnes déclarées incapables de voter par un juge de paix.
- Q Des personnes vivant en Belgique, mais n'étant pas belges, peuvent-elles voter ?

Oui mais seulement aux communales, depuis 2004, pour cela il faut :

- ② avoir au moins 18 ans ;
- être inscrites au registre de la population de leur commune et depuis minimum 5 ans pour celles ne venant pas d'un État membre de l'UE.
- Q À partir de quel âge on vote?

À partir de 18 ans sauf depuis 2024 pour les élections européennes où l'âge du vote a été rabaissé à 16 ans.

- Q À votre avis, depuis quand le vote existe-t-il en Belgique ?
- Q Depuis quand le vote est-il obligatoire?

CULOT

LAURENT, CARLIER

VAN NHEWENBUYEE

Voir Théorie p.42





PARTIE 2

Si vous souhaitez approfondir la question du vote obligatoire, vous pouvez suivre le déroulé ci-dessous.

1

Posez les questions suivantes au groupe :

- Q Est-ce que vous votez et pourquoi?
- Q Avez-vous toujours voté?

@

Proposez ensuite au groupe un temps de débat pour s'approprier les arguments pour ou contre le vote obligatoire. Pour cela, demandez à un·e participant·e de jouer le rôle de la personne qui décidera de l'issue du débat (le ou la juge). Elle ne donnera pas son avis mais en fonction des arguments et du vote des participant·es, prendra la décision finale.

3

Divisez le reste du groupe en 2 camps : l'un pour le vote obligatoire, l'autre contre.

a

Déposez 4 arguments sur la table (2 pour et 2 contre). Les groupes prennent connaissance des arguments et le débat est ensuite lancé.

③

Quand le débat s'essouffle, déposez sur la table 4 nouveaux arguments (2 pour et 2 contre) et relancez le débat. Invitez le ou la juge qui écoute à demander des précisions ou à soutenir le débat en intervenant. Les participant es ne doivent pas se limiter aux arguments proposés et peuvent bien évidemment en utiliser d'autres.

6

Le débat est fini. Suite aux idées et aux arguments des deux camps, le ou la juge, n'ayant pas pris part au débat, prend sa décision (sur le maintien ou non du vote obligatoire en Belgique) et l'annonce au groupe.

G

Proposez ensuite un temps de débriefing au groupe :

- Qu'est-ce que vous pensez de la décision?
- Q Comment avez-vous ressenti votre rôle?



Cette animation a été réalisée à la demande des participant·es du Bataclan qui s'interrogeaient sur l'historique du vote en Belgique et sur les raisons qui ont mené à son obligation.

Pendant l'atelier, beaucoup de questions et de réactions ont surgi notamment sur le fait que les personnes internées perdent leur droit de vote. Au-delà du vote obligatoire, l'atelier a amené les participants à parler de leur perte de confiance dans les institutions et les politicien·nes:

- (?) Est-ce la politique le problème, ou comment elle est menée ?
- ② Est-il possible d'avoir de meilleur·es politicien·nes, ou faut-il changer le système ?

LES DONNÉES THÉORIQUES

Historique du vote obligatoire en Belgique

De 1830 (date de création de la Belgique) jusqu'en 1893 le vote est dit « censitaire ». Il est réservé aux hommes âgés de 25 ans et payant un impôt : le cens. À cette date, uniquement 1% de la population a le droit de vote. Seuls les hommes riches étaient donc reconnus comme légitimes à gouverner.

À partir de 1893, tout homme de plus de 25 ans doit voter. S'il répond à certains critères (chef de famille de plus de 35 ans payant une taxe de résidence, détenteur d'un livret d'épargne, etc.), il peut voter plusieurs fois. Le système reste donc inégalitaire mais désormais 22% de la population vote et pour les votants, voter devient obligatoire.

Au moment de cette réforme, le parti catholique est au pouvoir et ce, depuis 1884. Jusqu'ici, son seul opposant était le parti libéral mais avec la réforme électorale, le gouvernement sait qu'il faut s'attendre à l'émergence d'une troisième formation, le parti ouvrier belge (POB). Le parti catholique craint que ses électeurs modérés n'aillent pas voter et que les ouvriers votent, eux, massivement. En espérant affaiblir le vote ouvrier, ils rendent donc le vote obligatoire. La stratégie est payante, lors des élections de 1894, le parti catholique obtient 50% des voix. Ils garderont le pouvoir jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Vote obligatoire en Europe

Lorsque la Belgique rend le vote obligatoire, d'autres pays européens décident de suivre son modèle. C'est le cas de l'Espagne en 1907, des Pays-Bas en 1917, de l'Autriche dès les années 1920, etc. Mais depuis, ces États ont abrogé cette mesure. En Europe, le vote obligatoire avec sanctions n'existe plus qu'en Belgique, au Luxembourg et dans le canton suisse de Schaffhouse.

En Belgique, en théorie, les personnes n'allant pas voter s'exposent à des amendes (40-80 euros et si récidive 80-200 euros). Dans les faits, les sanctions sont rarement appliquées, le nombre d'amendes serait trop élevé. En effet, en 2019, 12% des votants sont abstentionnistes. Des médias ont affirmé qu'il n'y avait plus du tout de sanctions depuis 2003.

Vers la fin du vote obligatoire?

Des partis ont proposé la suppression du vote obligatoire tandis que d'autres, fort attachés au vote, développent des arguments défendant le vote obligatoire. En Flandre, depuis 2021, le vote n'est plus obligatoire pour les élections communales.

FOCUS RESSOURCES

Es-tu obligé de voter ?, Bruxelles-J, Fiche et vidéo produites par Infor Jeunes Bruxelles, mises à jour en 2022.

☐ Le vote communal (version 2018), Cultures&Santé.



Objectifs

- © Exprimer en groupe des revendications
- Travailler à formuler des revendications en une phrase percutante

Matériel

Un tableau et de quoi noter

Durée

O Entre 1h et 2h

Déroulement

Cette piste est la continuité des réflexions préparatoires des pistes « Quotidien et société » et/ou « Politiser les situations du quotidien ».



1

Si le mot « revendication » n'est pas clair pour tout le monde, travaillez au moyen d'un brainstorming la définition du mot.

Revendication: demander quelque chose, réclamer un droit, vouloir intensément quelque chose.

2

L'anim. donne la consigne suivante : dans un premier temps individuellement, essayez (dans votre tête ou par écrit) de finir la phrase : « il faut / il faudrait que... » ou « j'aimerais que... ».

3

Constituez des binômes et demandez à chaque personne du binôme d'expliquer à l'autre sa (ou ses) revendication(s). Précisez que chaque personne devra ensuite présenter les revendications de l'autre lors du moment de partage en grand groupe.

4

En grand groupe, demandez à chaque personne de présenter les revendications de l'autre personne du binôme et inversement.

(5)

Travaillez à reformuler ensemble les revendications de manière à résumer chaque revendication en une phrase percutante. Aidez-vous de slogans politiques comme des panneaux qu'on peut lire dans les manifestations, par exemple.

6

Demandez au groupe ce qu'il pense des revendications et s'il veut compléter la liste avec d'autres revendications.



Les revendications du groupe d'ADIF Infor-Femmes :

- **Il faut que la parole soit libérée et écoutée dans tous les domaines. Au travail, à l'école, à la commune, dans les transports où on vit des discriminations répétées.
- **Il faut que les femmes battues par leur partenaire ou maris et leurs enfants soient réellement protégé·es. On veut que vous arrêtiez de faire culpabiliser et de responsabiliser les femmes. On ne veut pas de critiques ni de morale : les femmes doivent être écoutées et soutenues.
- *Il faut que les procédures administratives et leurs suivis soient moins longues, claires et accessibles. On veut plus de personnels pour traiter les dossiers et pas des robots.
- *Il faut qu'on laisse les filles et les femmes qui portent un foulard tranquilles que ce soit à l'école, dans les hautesécoles ou dans l'emploi.
- **Il faut que pour tous les chantiers engagés à Bruxelles, il y ait un endroit alternatif pour les activités et les rencontres entre citoyens. On veut un terrain de volley pour la communauté Latino à Bruxelles.
- *Il faut que notre vie soit belle. On veut une diminution des loyers et du coût de la vie.
- *Il faut que les étrangers vivant en Belgique aient les mêmes droits que les Belges car nous vivons ici.

Les revendications du groupe du Bataclan :

Les revendications liées au travail et à l'emploi sont venues en réaction au fait que les entreprises ne respectent pas les pourcentages d'effectifs de travailleur · euses en situation de handicap. Pour remédier à cela les participants ont plusieurs réclamations :

- 3 Il faut attaquer et poursuivre en justice l'entreprise.
- 8 Il faut sanctionner financièrement les entreprises, voire les mettre en faillite.
- 8 Il faut faire des manifestations pour que cela change et aller jusqu'au finish si rien ne bouge.
- **B** Il faut changer le gouvernement.

Exemples d'autres revendications sur d'autres sujets évoqués :

- 8 Il faut accompagner les personnes chez les médecins. Parfois, iels parlent trop vite, écrivent mal et c'est dur de comprendre.
- B Il faut moins de pollution et pour cela: plus de pistes cyclables, construire des autoroutes à vélo, limiter le nombre d'avions (quota) et diminuer le prix du train.
- 👸 Il faut diminuer le prix des charges locatives.
- 8 Il faut avoir des cours pour apprendre à rénover son appartement et obliger les propriétaires à rénover.



Objectifs

- Penser collectivement à une manière de visibiliser les revendications du groupe
- Réfléchir à la place et au rôle de l'association dans la prise en compte des revendications du groupe et au soutien qu'elle peut apporter pour les faire entendre

Matériel

- Q Les revendications formulées par le groupe (durant la piste « D'un besoin à l'expression de revendications ») par écrit et imprimées ou les recopier sur un tableau blanc
- Les 8 illustrations de moyens d'action

Durée

(1) Minimum 2h

Déroulement

Cette piste se veut être la suite du travail autour des revendications. Elle peut être l'occasion de discuter collectivement de ce que le groupe souhaite faire des revendications. C'est aussi le moment pour l'institution ou le collectif qui accueille le groupe de se positionner quant à son soutien pour faire vivre/remonter les revendications.

Si le groupe a déjà une idée claire de la manière dont il veut visibiliser les revendications, cette séance peut être dédiée à la mise en œuvre.

Si le groupe n'a pas réalisé la piste « Des moyens d'action », nous vous proposons de prendre un temps pour décrire les photos collectivement afin de déchiffrer les actions qui sont représentées.



Notez au tableau ou disposez sur la table les revendications formulées par le groupe.



Déposez également les photos d'action.



Faites des binômes et demandez à chacun·e de choisir une photo qui pourrait être un moyen d'action idéal pour porter leur revendication.



Après un temps de discussion en binôme, faites un tour de présentation en grand groupe de la photo choisie et de la raison du choix.

Les éléments amenés par les binômes peuvent être notés au tableau autour des revendications.



Une fois le tour de table terminé, demandez au groupe s'il souhaiterait mettre en place (en fonction de leurs disponibilités, envies, intérêts, capacités) une action. Vous pouvez également lui demander de réfléchir à qui il souhaiterait adresser ses revendications, et comment il souhaiterait le faire.



Demandez également au groupe quel soutien il attend de l'association (en termes de logistique à la mise en œuvre, de relais pour visibiliser...).



En fonction de la discussion, une décision peut être prise pour se tourner vers la planification d'une mise en œuvre.

Réflexion issue des discussions avec le groupe de participant es au sein d'ADIF-Infor-femmes :

Il est souvent de bon ton de faire parler les participantes, de faciliter l'expression. La parole « du peuple » est recherchée et demandée par les politiques. Cette parole est perçue comme positive, avec l'idée qu'en parlant, les personnes évacuent leur problème et s'en délestent, et ça ne peut qu'aller mieux après (individuellement). Cette parole est valorisée pour son effet cathartique.

Cependant, nous ne menons pas de thérapie collective en éducation permanente et l'on est en droit de remettre en question cet objectif. Si la recherche de facilitation de l'expression n'a pas pour but de prendre au sérieux ce qui est dit, alors quel objectif poursuivons-nous?

C'est ainsi que nous avons été interpellées par l'une des participant·es aux ateliers.

À quoi bon parler ? Ça changera quoi ?

Une remise en question s'imposa alors. Cela n'a pas sonné le glas des ateliers, au contraire, il était urgent de collectiviser ces questions et d'y répondre ensemble. Les objectifs des ateliers doivent donc être co-construits avec le groupe:

○ Pourquoi nous réunissons-nous aujourd'hui?

○ Pour aboutir à quoi ?

Nous n'avons pas de réponse toute prête à proposer et c'est à chaque groupe de décider pour lui-même.

LES DONNÉES THÉORIQUES

Le soutien de l'association hôte

Les ateliers d'éducation permanente permettent souvent de réfléchir collectivement à des problématiques et d'imaginer ensemble des voies de sortie et des transformations sociales et sociétales. Si les associations qui mènent des ateliers font face à de multiples contraintes (temps, financement ...), elles ne doivent pas faire l'économie d'une réflexion sur le soutien qu'elles peuvent apporter ou non aux groupes et ainsi que de reconnaître leur limite et d'être honnête avec le groupe.

Comment l'association peut-elle soutenir un groupe dans sa volonté de visibiliser une problématique? À quel moment elle intervient et dans quel cadre (logistique, financier, ...)? Quel rôle peut avoir l'association sans instrumentaliser ou façonner les revendications du groupe? Comment se mettre au service du groupe pour porter plus haut les revendications? Ce sont des questions qui peuvent être réfléchies de manière interne, en équipe, mais aussi avec les groupes lorsque ce type d'atelier est mené.

Par exemple:

- prendre en charge les coûts financiers d'impression ou d'achats de matériels ainsi que l'écriture des revendications, lettres ou mail (qui visent le grand public, les politiques ou les médias);
- mettre à disposition un local pour que le groupe se réunisse et s'organise;
- faire un répertoire d'associations vers qui se tourner selon les revendications du groupe.

FOCUS RESSOURCES

- Bruxelles numérique: face à la numérisation à toute vitesse de grands pans de la société, une mobilisation a vu le jour en 2022 pour manifester son opposition à un projet d'ordonnance de la région Bruxelles-Capitale qui entérinerait la voie numérique comme interlocutrice privilégiée entre les administrations et les citoyen·nes. Ce sont les associations, en alphabétisation principalement, qui ont décidé d'accompagner et de soutenir les personnes qui les fréquentent dans cette mobilisation.
- Stalingrad avec ou sans nous : un collectif d'habitant·es du quartier Stalingrad à Bruxelles filment les secousses du creusement d'un nouveau métro, projet démesuré et décrié.
- La Fondation Marius Jacob est un outil financier collectif et autogéré pour soutenir des activistes, collectifs et mouvements sociaux de base qui luttent pour transformer la société. De nombreux groupes ont été financés pour des actions.

RESSOURCES

Bibliographie

D'HAENENS Stéphanie,

Les commissions délibératives : fabrique de la caution démocratique

in: Bruxelles en mouvements, octobre 2022.

PARET Martine, ROUSSEAU Élise, WYNANTS Paul,

Le profil des parlementaires francophones en 2015

in : Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2303, vol. 18, 2016, pp. 5-56.

PEROTTE Derek, Belgique :

« Tu seras ministre, mon fils »

in: Les Echos, 3 novembre 2020

U STARHAWK,

Comment s'organiser. Manuel pour l'action collective

Paris: éditions Cambourakis, 2021.

STROOBANTS Jean-Pierre,

En Belgique, la politique est une affaire de famille

in: Le Monde, 6 avril 2021.

VRYDAGH Julien, BOTTIN Jehan, REUCHAMPS Min, BOUHON Frédéric, DEVILLERS Sophie,

Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises

in: Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2492, vol. 17, 2021, pp. 5-68.

WERNAERS Camille,

Un Parlement fédéral exemplaire sur les questions de genre en 2030 ? "Nous vivons un moment particulier"

in: Les Grenades, RTBF, 22 mars 2023.

I ZEROUALI Khedidja,

Les « Robin des bois » offrent le gaz contre la réforme des retraites

in: Mediapart, 12 février 2023.

── Outils d'animation



ABCitoyens - définir c'est déjà agir,

Cultures&Santé, 2013.



Ça bouge dans nos communes,

Politique locale de jeunesse participative, CRECCIDE, 2016.



Débagora,

Infor Jeunes Bruxelles, 2014.



Dezobevi

Un outil pédagogique sur la désobéissance civile, Quinoa asbl, 2020.



Enjeux des élections 2019,

Cultures&Santé.



Les couleurs politiques en Belgique (version 2023),

Cultures&Santé.



Le vote communal (version 2018),

Cultures&Santé.



Osez le plaidoyer pour la santé!,

Cultures&Santé, 2019.



Politeia, le pouvoir c'est vous!,

Forum Jeunes, 2018.



Une place à prendre, Un jeu de rôle pour apprendre la participation citoyenne au niveau communal,

Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes, 2006.

Autres

Cumuleo,

un site Internet qui établit le baromètre du cumul des mandats, fonctions et professions par les mandataires politiques en Belgique.

Les Madrés,

reportage, FR - 18 min, PVLS - Permanence vidéo des luttes sociales, ZinTV, 2018.

10 voies pour un autre modèle de société, Les jeunes CSC, 2016.

Le syndicat Esenca défend les personnes en situation de handicap, atteintes de maladies grave et invalidante, indépendamment de leur âge ou de leur appartenance philosophique.

Crédits photo:

p.13	Mārtiņš Zemlickis, Christina Morillo @wocintechchat.com
p.15	Mika Baumeister
p.27	European Parliament, Gallica.BNF.fr, Tomasz Zielonka, Markus Spiske, Tauno Tõhk
p.31	Miguel Discart
p.35	Christian Lue
p.40	Amsab-ISH
Cartes	
« le vote »	Michel Tonneau
« l'interpellation communale »	Le collectif des Madrés
« la pétition »	In My Name
« la manifestation »	Collecti.e.f 8 maars
« la grève »	Parti Socialiste de Lutte
« le collage »	Polymagou via Wikimedia Commons
« le dépôt de plainte »	Romainberth via Wikimedia Commons
« l'appel à des associations »	Marc Antoine, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
Ligne du temps	

KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B240479, Amsab-ISH, Archives Ville de Bruxelles, Hennebert, F-3594, Agence Interpress, Steven Fruitsmaak / Wikinews



culture.be

